

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction.....	8
Le Comité Chômage de Montréal (CCM)	10
L'assurance-emploi, c'est quoi ?	12
Un peu d'histoire	12
Faire une demande de chômage : conditions d'admissibilité	17
Remplir une demande	17
Le relevé d'emploi.....	19
La nécessité d'avoir occupé un emploi assurable et subi un arrêt de travail	19
L'emploi assurable.....	20
La nécessité d'avoir travaillé un nombre suffisant d'heures assurables.....	20
La période de référence.....	20
Prolongation de la période de référence	21
Le nombre d'heures assurables requis	22
La demande initiale et la demande renouvelée	23
Cas particulier : équivalence des heures de travail	24
L'enseignant et l'admissibilité aux prestations	24
Cas particulier : les permis de travail	25
Remplir ses déclarations de prestataire.....	26
Le calcul du montant des prestations et le Programme de prestations supplémentaires de chômage (PSC)	28
Le maximum assurable et le montant maximal des prestations.....	28
Le dénominateur.....	29
Le calcul du montant des prestations.....	29
Le préjudice du dénominateur	31
Si vous avez deux emplois... ..	31
Le programme de prestations supplémentaires de chômage (PSC).....	33
Les délais	34
Le début de la demande.....	34
Le début de la période de prestations.....	35
Le délai de carence	36
La paye de vacances et autres gains	36
Le délai administratif.....	39
La durée de la période de prestations	40
Le calcul du nombre de semaines payables (prestations régulières)....	40
Les prestations régulières et les prestations spéciales.....	41
L'annulation d'une demande	43
La différence entre annuler une demande et y mettre fin.....	43
Le nombre de semaines de prestations	44
Semaines supplémentaires allouées aux travailleurs saisonniers (projet pilote) des régions visées.....	45

Travailler et recevoir de l'assurance-emploi	48
Le calcul du gain admissible	48
Une option à considérer : renoncer à sa semaine de prestations	50
Le fait de travailler prolonge-t-il mon chômage ?	50
La disponibilité pour le travail	52
La recherche d'emploi	52
L'évaluation de votre disponibilité pour le travail	52
S'organiser est toujours une bonne idée	54
L'absence de son lieu de résidence	55
La disponibilité et les prestations de maladie	56
Les exclusions	57
Les départs volontaires et les congédiements en fin de contrat ou de saison	60
L'exclusion par suite du refus d'un emploi	61
Autres types d'exclusion	61
Le droit à des prestations spéciales (de maladie, pour proches aidants ou de compassion) malgré une exclusion	62
Un conseil important	63
Le départ volontaire	64
Les motifs justifiant un départ volontaire	65
Le congédiement en raison d'une inconduite	77
Les critères permettant de conclure à l'existence d'une inconduite	77
La suspension sans solde	80
En conclusion	80
La disponibilité et le travail autonome	81
Le programme de soutien au travail autonome (STA)	82
Le bénévolat	83
Les prestations spéciales	86
La combinaison des prestations régulières et des prestations spéciales	86
La combinaison de différents types de prestations spéciales	88
Recevoir de l'argent pendant une période de prestations spéciales	88
Les travailleurs autonomes et les prestations spéciales	88
Les prestations de maladie	89
Les conditions requises	89
Les revenus de travail et les prestations de maladie	90
Être sans emploi à la fin de son arrêt de travail	91
Les prestations pour personnes proches aidantes d'un adulte ou d'un enfant gravement malade ou blessé et les prestations de compassion	92
Les prestations pour proches aidants	93
Les prestations de compassion	95
Les revenus de travail	96
La fin du versement des prestations	97

Le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	98
Les catégories de prestations et les régimes offerts	98
Les conditions d'admissibilité	99
Le calcul du montant des prestations	99
Les prestations de maternité	100
Les prestations de paternité	101
Les prestations parentales	101
Les prestations d'adoption	102
Cas particulier : naissance ou adoption multiple	103
Cas particulier : parent seul	104
Cas particulier : interruption de grossesse	104
Cas particulier : décès de l'enfant	104
Tomber malade ou être une personne proche aidante lorsque l'on reçoit des prestations du RQAP	104
Recevoir des prestations du RQAP tout en étant à l'extérieur du pays	105
Gagner des revenus de travail pendant une période de prestations du RQAP	105
Le RQAP et l'assurance-emploi	106
Où et quand faire sa demande de prestations d'assurance parentale	107
Les arrêts de travail pour cause de grève ou de lock-out.....	108
Le travailleur qui n'est pas lié au conflit collectif	108
Le travailleur à temps partiel	109
Le travailleur qui commence un nouvel emploi régulier	110
Le travailleur qui demande des prestations spéciales	110
Le travailleur qui suit une formation autorisée par la Commission	111
Conflit de travail, chômage... C'est compliqué !	112
Prendre sa retraite	113
La retraite et l'admissibilité aux prestations régulières	113
L'assurance-emploi et les pensions de vieillesse	114
Autres revenus	116
Les études.....	117
Principe général	117
Les preuves à fournir	117
Les études à temps plein	118
Les formations autorisées par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	119
L'exception : suivre à ses frais une formation de son choix, autorisée par la Commission	120
Être aux études et recevoir de l'assurance-emploi : mieux vaut prévenir	122
L'assurance-emploi, la CNESST, l'IVAC et la SAAQ.....	123
La CNESST et l'assurance-emploi	123
Les indemnités de l'IVAC	126
Les indemnités de la SAAQ	126

L'antidatation et le respect des délais	127
Déposer sa demande d'assurance-emploi en retard :	
les conséquences.....	127
L'antidatation	128
Quelques motifs valables pouvant appuyer une demande d'antidatation	129
L'assurance-emploi réclame le remboursement d'une dette	130
Les délais prescrits.....	130
Les étapes du processus de recouvrement.....	131
La pénalité	132
L'avis de violation	132
Faire valoir sa bonne foi.....	134
Le remboursement.....	134
La défalcation	135
La saisie de salaire	135
Les limites du pouvoir de réexamen de la Commission.....	135
Un conseil.....	136
Comment contester une décision de la Commission de l'assurance-emploi	137
1 ^{er} niveau : la demande de révision	137
2 ^e niveau : Conseil d'appel en assurance-emploi (anciennement la division générale du Tribunal de la sécurité sociale du Canada)	139
3 ^e niveau : Tribunal de la sécurité sociale du Canada (TSS - Division d'appel)	142
Les recours subséquents	143
La demande de réexamen.....	143
Les contestations et les groupes de défense des droits	144
Un extrait de l'essai <i>La tête de l'emploi</i>	145
Listes d'adresses utiles.....	148
Remerciements.....	150
Tableaux	
Éligibilité aux prestations.....	22
Calcul du dénominateur	29
Tableau des semaines de prestations	46
Critères d'éligibilité augmentés.....	133